

## Pisteur secouriste alpin 1er degré - PRF

Obtenir le Brevet National de pisteur secouriste alpin 1er degré.

### DATES

- 21 mars au 15 avril 2016

### DURÉE

140 heures dont 14 h d'examen.

### TARIF

Formation financée dans le cadre du Programme Régional de Formation de la Région PACA dans la limite des places disponibles. Demandeurs d'emploi : nous consulter.

### BRIANÇON

Cécile JOUVE  
04 92 21 27 33  
c.jouve@cret-cci.com

### ALLER PLUS LOIN

Plus d'informations :  
[www.anps.asso.fr](http://www.anps.asso.fr)

### PUBLICS

Tout public.

### OBJECTIFS

Préparer au Brevet National de pisteur secouriste alpin 1<sup>er</sup> degré.  
Adopter les connaissances et les comportements permettant une intégration rapide dans l'exercice professionnel.

### PRÉ-REQUIS

Etre majeur.  
Etre titulaire du Test Technique de pisteur secouriste alpin 1er degré depuis moins de 2 ans.  
Etre titulaire du PSE 1 & du PSE 2 à jour de formation continue.

### PROGRAMME

#### Connaissances générales relatives au milieu de la montagne :

- Les spécificités de la montagne hivernale.
- La météorologie.
- La nivologie.
- La réglementation.
- La sécurité.
- La profession de pisteur secouriste.
- Les relations avec la clientèle (accueil, information).
- Les techniques et moyens d'intervention.
- Les réseaux d'alerte.
- Le cadre d'emploi.

#### Secourisme adapté au milieu montagnard :

- Connaissances anatomiques et physiologiques.
- Accidents dus au froid, à l'environnement.
- Médicalisation des secours sur pistes.

#### Techniques de sauvetage :

- Protection d'une victime et prévention du sur-accident.
- Conditionnement et installation des blessés.
- Mise en œuvre des traîneaux et des barquettes.
- Conduite sur pistes et hors-pistes.
- Secours en avalanches.
- Techniques de dégagement hélicopté.

#### Météorologie et nivologie. Réglementation et sécurité au travail.

#### Méthode et organisation :

Travail sur le terrain et en salle, binôme et en équipe - Intervenants extérieurs - Moyens audiovisuels - Vidéo projection - Matériel spécifique de secourisme sur pistes (traîneaux, barquettes, DVA).

### LES +

- Formation réalisée sous la responsabilité de l'Association Nationale des Pisteurs Secouristes, agréée par le Ministère de l'Intérieur.
- Validation : Brevet National de Pisteur Secouriste Alpin 1<sup>er</sup> degré organisé et délivré par le Ministère de l'Intérieur via les services préfectoraux de la Sécurité Civile.
- Encadrement : Maîtres pisteurs secouristes alpin.  
Intervenants spécialisés : Météo France, médecins urgentistes, professionnels du secours en montagne, directeur de la sécurité des pistes, directeur des ressources humaines d'une station.

